

N° 3249
 Valable en catégorie : []
 Valable en catégorie : []
 Valable en catégorie : []
 Valable en catégorie : []
 Nom : []
 Prénoms : *Bernard Emile*
 Né le : *8 Août 1924*
 Nationalité : *Fr* Sexe : *M*
 Département : *Seine-et-Oise*
 Commune : **DOMONT**
 Rue : *du Général de Gaulle*
 Délivrée le : **30 DECE 1944**
 par la Mairie de **DOMONT**
 Signature du Maire : *[Signature]*
 Cachet de la Mairie : *[Cachet]*

quelque sorte les services de la commune, et le maire est rapidement en conflit avec une action parfois contestable, mais il doit se plier à la nouvelle politique du gouvernement. Les habitudes de discrétion et d'impartialité du service social ne sont pas respectées par les novices du Secours National, pour qui le souci de propagande

l'emporte : deux démissions ont lieu sur ce problème de l'anonymat des bénéficiaires d'aides. Un cahier de compte-rendu de réunions du Secours National l'atteste : la séance du 22 novembre 1941 s'est même terminée *"précipitamment après quelques altercations houleuses entre M. Delaunay et M. Berger."*

Les enfants sont embrigadés dans cette action : *Le Progrès* annonce ainsi *"une séance récréative de Guignol pour les orphelins de guerre et enfants de prisonniers à la Maison du Secours National, 33 rue Lavoisier, d'autres séances sont prévues pour tous les enfants de Domont ... qui seront sages".*⁽³⁰⁾ Une autre fois, *"une séance récréative prescrite par la Préfecture à l'effet de faire entendre aux enfants la radiodiffusion qui avait lieu le même jour à Vichy et présidée par la municipalité assistée du Secours National, du personnel enseignant et du curé, réunissait plus de 300 enfants malgré le froid"*. Le rendement de la "Quête des légumes secs" a été le double de l'an passé, se félicite le journal local : en effet, à l'appel du Secours National, les enfants des écoles passent dans les maisons pour récolter les légumes destinés à améliorer l'ordinaire de la cantine scolaire et la cuisine d'entr'aide du Secours National. Ainsi, à une

séance du Guignol de Tonton Mathurin, du Secours National, le *"droit d'entrée"* est de deux pommes de terre : on collecte 70 kilos qui seront donnés à quatre vieillards et infirmes.

La gestion de la pénurie

La politique sociale de Vichy prône une idéologie de l'hygiène. Le sous-préfet, en octobre 1942, incite à une surveillance accrue des nouveaux-nés, à *"la lutte contre la gale, la gourme, les poux et autres infirmités résultant de la malpropreté"*. *"La France doit se refaire au physique comme au moral. Les Français, infiniment nombreux, qui ne rêvent à cette heure que plaies et bosses, doivent se montrer plus acharnés à donner d'abord l'exemple d'une meilleure santé physique et à la promouvoir autour d'eux (...) Il n'y a pas de savon ? Il y a l'eau et la brosse. Il y a surtout chez ceux qui sont propres la volonté de l'être et chez les autres un parfait abrutissement : de la dégénérescence."*

"La commune n'a été ni mieux ni plus mal ravitaillée que les autres communes", dit le maire en 1941. Reste que le problème pèsera de plus en plus lourd. D'après une enquête administrative en décembre 1943, Domont est pauvre : 10 agriculteurs, 9 artisans, 60 commerçants, 54 fonctionnaires, 10 professions libérales et 646 ouvriers et employés. Mais il y avait de nombreux vieillards et plus de 1000 enfants à nourrir. Sans oublier la centaine de prisonniers de guerre et les hommes partis au STO. Le salaire moyen des Domontois était estimé à 1.450 francs, inférieur à la moyenne nationale. D'après les estimations de l'historien Henri Roussso, le revenu net d'un célibataire était de 1600 f, celui d'une famille avec deux enfants : 3000, si la femme travaillait,

30 - Dans les mêmes éditions de ces journaux, ne l'oublions pas, des communiqués endoctrinent les parents : contre les *"attentats terroristes et bolcheviques"*, pour le travail en Allemagne, pour recruter pour la Légion et la Wehrmacht. Et aussi : *"La Standortkommandantur communique : le port de l'insigne aux Juifs est obligatoire. A partir de demain dimanche 7 février 1943, tous les Juifs qui seront pris à ne pas porter l'insigne seront arrêtés et transférés dans un camp de concentration."*